

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

La vertu au XIX siècle.

L'Académie française s'est réunie jeudi pour décerner 60 prix de vertu.

Le commencement du discours de M. Sardou est un pur chef-d'œuvre d'esprit et de goût.

" Messieurs, " Je ne connais pas, dit Sénèque, de plus beau spectacle que la vue de l'honnête homme luttant courageusement contre l'adversité.

Il y a mieux pourtant. C'est la vue de l'homme de bien, secourant l'infortuné... Et ce tableau, l'Académie l'a toujours sous les yeux, grâce à M. de Montyon.

Lorsque le généreux fondateur des prix de vertu confiait à votre Compagnie le soin de distribuer ses bienfaits, il lui léguait, sous une forme un peu sévère, la plus douce en réalité de toutes les missions.

Cette reconnaissance a pour premier devoir de protéger l'œuvre de M. de Montyon contre certaines critiques qu'on ne lui a pas épargnées.

M. de Montyon, — il ne faut pas se lasser de le répéter, — n'a jamais eu l'intention de payer à prix d'or les vertus dont le juste salaire n'est pas de ce monde.

Mais la récompense pécuniaire n'est pas seule en cause. Aujourd'hui, Messieurs, chose plus sérieuse, c'est l'institution elle-même qui provoque quelques réflexions... quelques réticences un peu malicieuses.

Ainsi vous recontriez un ami qui dira : " Quoi ! tout de bon vous allez encore couronner la vertu ? " Et sans attendre votre réponse : " Mon Dieu ! je vous entends. Les traditions !... soit !... mais avouez que celle-ci est bien surannée, et qu'elle se sent terriblement du temps qui l'a vue naître... Cet aréopage !... ces palmes civiques !... c'est du Jean

Jacques ! " Et l'ami s'éloigne en souriant.

Pourquoi ce sourire ? Sommes-nous moins charitables que nos pères ? Loins de là, messieurs ! Jamais la charité publique ne s'est affirmée avec plus d'éclat.

Non ; il y a une autre cause. Si la fondation de M. de Montyon étonne un peu, comme tradition d'un autre âge, c'est, — il faut bien le dire — c'est que la vertu n'est plus à la mode.

Je ne hasarde pas une grande nouveauté en affirmant que la mode influe sur toute chose, lettres, arts, sciences, industries, politique même !... — et que la philanthropie n'échappe pas à cette influence.

Or rien n'était plus à la mode du 18e siècle que la vertu. Jamais on ne l'a plus vantée, en la pratiquant moins ; et M. de Montyon était bien dans l'esprit de son temps, lorsqu'en 1782, il lui dressait un autel, presque un temple.

Mais que le 19e siècle a donc changé tout cela ! — La vertu !... Il ne la pratique guère... et il ne la vante pas du tout... Sa philanthropie suit un autre courant... Elle est moins soucieuse d'exalter les belles actions que d'accorder aux mauvais le bénéfice des circonstances atténuantes et d'obtenir pour elles l'indulgence.

Ce n'est plus le plus vertueux qui nous préoccupe ; c'est le criminel. Une philosophie nouvelle, qui se prétend autorisée par la science, a ne plus voir dans l'homme qu'une combinaison de la matière, déclare que sa moralité ne dépend que du parfait équilibre de ses organes ; et comme cette doctrine a beaucoup de partisans parmi les médecins, il ne faut pas s'étonner si elle ne voit plus dans l'humanité que des malades.

La théorie est bien précise. Tout malfaiteur est un être mal équilibré, ses mauvais instincts sont l'état morbide, souvent héréditaire, que le milieu, les circonstances ont encore exaspéré et dont il est à peine responsable. Dès lors il mérite moins de colère que de pitié. Il faut le plaindre, le guérir si l'on peut, surtout le mettre dans l'impuissance de mal faire ; mais il n'est pas permis de le haïr, et bientôt même il sera interdit de le châtier. Car pourquoi le châtier ?... On soigne un malade. On ne le punit pas.

Au premier abord, messieurs, cette façon de voir a bien un côté séduisant. Certes, on aimerait à se persuader que ces monstres dont les crimes nous épouvantent sont des monstres, en effet, dans la propre acception du terme : c'est-à-dire des êtres hors nature, dont la difformité morale est tout accidentelle.

Le scélérat ne serait plus qu'un fou !... Quel soulagement ! Mais aussi quelle tendance à l'absoudre, et, d'entraînements en entraînements, à le voir non-seulement sans colère, mais presque avec attendrissement !

Voyez, sous l'influence de cette mode humanitaire, qui s'est infiltré partout dans nos mœurs et que nous subissons à notre insu, comme en

toute affaire criminelle, la victime est vite oubliée, le meurtrier captivant toute notre attention...

Ce malheureux est-il bien responsable ?... La nature n'est-elle pas pour les trois quarts dans son forfait, et la société pour le reste ? An quel cas il serait à peu près innocent.

La justice inquiète interroge la science : " L'accusé a-t-il sa raison ? " La science répond " Oui, " — répond " Non " — un peu à l'aventure ; le jury s'émeut, l'avocat s'attendrit, et la rigueur de la loi cède à l'entraînement général et à la plus puissante de toutes les pressions : celles des idées régnantes.

Passé encore si ces dangereuses théories n'avaient pour effet que de nous apitoyer mal à propos sur quelque scélérat... mais elles ont de plus graves conséquences. De l'indulgence pour le crime, elles nous font glisser tout doucement à l'ingratitude pour la vertu.

L'habitude de contempler les actions les plus détestables sans horreur, nous entraîne à voir les plus généreuses sans enthousiasme.

Cette philosophie même, dont je parle, nous y conduit logiquement. Si le criminel n'est pas bien coupable de céder à son penchant instinctif vers le mal, l'homme bienfaisant n'a pas grand mérite à suivre son élan naturel vers le bien. Et, s'il n'a pas grand mérite, on ne lui doit pas grande reconnaissance.

Allons plus loin ! Poussons à bout cette philosophie médicale, qui ne recule devant aucune conclusion de ses singuliers principes ; elle vous donnera à entendre que, dans ces dévouements admirables, dans ces sacrifices héroïques, sublimes, que vous allez couronner, il y a quelque peu " d'exaltation. " Car enfin, vous dira-t-elle, sacrifier au prochain ce que l'on a de plus précieux, sa fortune, sa santé, sa vie !... Est-ce bien raisonnable ?... N'y a-t-il pas là quelque chose d'excessif, de maladif ?... Tranchons le mot : une manie ?... la manie du dévouement... la manie de tout donner ; comme d'autres ont celles de tout prendre ?... — Récompenser ces gens là ?... Pourquoi ?... Ils sont heureux de se dévouer... C'est leur bonheur !... Les voilà tout récompensés !... Et nous n'avons plus rien à faire ici. "

Tel est, messieurs, le dernier mot de cette belle philosophie. Pour toute morale, l'indifférence.

Il est naturel, lorsqu'elle fait école, que la vertu ne soit plus en crédit et que la fondation de M. de Montyon étonne bien des gens.

Félicitons-nous donc de maintenir la saine tradition des prix de vertu, comme une protestation de bon sens français contre ces doctrines dissolvantes ; et glorifions-nous de ne connaître ici qu'une seule morale ; celle qui se borne tout naïvement à chérir le bien, à exécuter le mal.

C'est la vieille méthode, et c'est la bonne !... "

Nous ne pouvons malheureusement suivre M. Victorien Sardou dans tous les détails de son discours, trop long pour les dimensions d'un

journal, et nous devons, à regret, arriver immédiatement à la conclusion.

" Des soixante récompenses décernées cette année, Messieurs, quarante-sept ont été méritées par des femmes. On ne leur contestera pas cette supériorité-là.

Tous les ans la proportion est la même. Partout où il y a douleur, maladie, désespoir, la femme paraît... que dis-je, elle accourt... C'est à croire que le mal n'a pas d'autre raison d'être ici-bas que de donner de l'emploi à cet esprit de sacrifice, de dévouement qui est un besoin de sa nature.

Et, à ce propos, permettez-moi de conclure, en vous citant un mot que je n'ai jamais oublié, quoiqu'il m'ait été dit il y a bien longtemps.

Je venais d'assister dans un hôpital (je parle de trente ans) à une opération très douloureuse. Le chloroforme était encore d'un emploi tout récent, et pour moi, comme pour la plupart des assistants, ses merveilleux effets étaient chose toute nouvelle.

L'opération avait pleinement réussi. Le patient n'avait pas sourcillé. J'osai tout dire : il n'avait fait que rire et chanter tout le temps.

Emus d'un si beau résultat, nous étions là, entre jeunes gens, à disserter sur le cas, et, dans la généreuse ardeur de nos vingt ans, nous nous plaisions à imaginer tout ce que les découvertes de la science moderne promettaient de conquêtes nouvelles à l'humanité.

Déjà, dans notre vision prophétique, les frontières avaient disparu, la guerre avec elles, et le monde n'était plus qu'une seule patrie ; l'ignorance était domptée, la misère inconnue, la maladie sans raison d'être, le vice sans emploi ; nous venions de supprimer la vieillesse, et nous étions sur le point de conquérir l'immortalité, quand l'un de nous, dans la chaleur de son enthousiasme, s'adressa à une sœur de Saint-Vincent-de-Paul qui nous écoutait en préparant du linge pour le pauvre amputé, et lui dit gaiement : " Eh bien ! ma sœur, voilà l'avenir ! Tout le monde sera heureux !... "

" Ah ! répondit la sœur, avec un soupire de regret, quand tout le monde sera heureux, que deviendra la charité ? " (Applaudissements.)

Ce regret si naïf fera sourire tous les hommes ; toutes les femmes le comprendront. " (Applaudissements prolongés.)

Pages de Balmès

SUR LES ORDRES RELIGIEUX

Jouet, 20 juin

Monsieur le rédacteur,

Il y a déjà longtemps que les philosophes du dix-huitième siècle ont tenu le même langage vis-à-vis des ordres religieux que les librepenseurs de nos jours.

Il y a bien longtemps aussi qu'il a été répondu à tous leurs sophismes et à leurs mauvaises raisons ; l'épiscopat de France vient dernièrement

de montrer que nos francs-maçons mettent toujours en avant pour faire croire aux naïfs qu'ils n'en veulent pas à la religion, à savoir que l'Eglise peut vivre parfaitement sans les ordres religieux.

Mais je ne crois pas que personne ait donné une réponse plus nette plus claire, plus forte que l'illustre penseur espagnol Balmès. Permettez-moi de mettre sous les yeux des lecteurs de l'Univers cette page empruntée à ce grand catholique, dans son livre du " Protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne, " t. II, ch. 38.

" Dans le but de cacher l'intime liaison qui existe entre les institutions religieuses et la religion elle-même, dit-il, on a prétendu que la religion pouvait vivre sans ces institutions. Vérité incontestable, mais abstraite et tout à fait inutile ; assertion placée dans un isolement stérile ; vérité insidieuse qui ne tend à rien moins qu'à changer entièrement l'état de la question, et à persuader que lorsqu'il s'agit des institutions religieuses, la religion n'a rien à voir dans la matière.

" Il y a là un sophisme grossier et qu'on n'emploie que trop, non-seulement dans la question qui nous occupe, mais encore dans plusieurs autres.

Ce sophisme consiste à répondre à toutes les difficultés par une proposition parfaitement vraie en soi, mais qui n'a rien à faire dans ce dont il s'agit. Par ce moyen on détourne l'attention vers un autre point ; on fait prendre pour une solution ce qui n'est qu'une distraction.

" S'agit-il, par exemple, de la substance du clergé et de l'entretien du culte ? On dit " le temporel est tout différent du spirituel ". Veut-on calomnier systématiquement les ministres de la religion ? autre chose est la religion, dit-on, autre chose sont ses ministres.

" Réflexions parfaitement justes, vérités palpables assurément, et qui sont fort utiles en certains cas, mais que les écrivains de mauvaise foi emploient avec astuce pour déguiser au lecteur le but pervers auquel ils tendent : tels ces joneurs de gobelets qui attirent d'un côté tous les regards de la naïve multitude, tandis que leurs compères exécutent d'un autre côté leurs criminelles opérations.

" De ce qu'une chose n'est point nécessaire à l'existence d'une autre, il ne s'ensuit pas que cette première chose n'ait point son origine dans la seconde, ne trouve dans l'esprit de celle-ci sa vie propre et permanente, et qu'il n'existe pas entre les deux choses un système de rapports intimes et délicats. L'arbre peut exister sans ses fleurs et sans fruits ; fleurs et fruits peuvent certainement tomber sans que le tronc robuste perde sa vie ; mais tant que l'arbre existera, cesseront-ils jamais de donner des preuves de sa vigueur et de sa beauté, d'offrir aux yeux les charmes de ses fleurs et au palais les délices de ses fruits. Le ruisseau peut courir sans cesse dans un lit de cristal sans les verts tapis qui embellissent ses bords ; mais tant que la source ver-

sera son onde, tant que sa bienfaisante et féconde liqueur s'infiltrera dans les veines du sol, les heureuses rives pourront-elles rester sèches, stériles, sans couleur et sans parure ?

" Appliquons ces images à l'objet qui nous occupe. Il est certain que la religion peut subsister sans les communautés religieuses, que la ruine de celles-ci n'entraîne pas nécessairement la destruction de la religion elle-même. On a vu plus d'une fois des pays d'où les institutions religieuses ont été arrachées, conserver longtemps la religion catholique.

" Mais il n'est pas moins certain qu'il y a dépendance nécessaire entre les ordres religieux, les communautés religieuses et la religion, c'est-à-dire que la religion a donné l'être à ces institutions, qu'elle les vivifie de son esprit et les nourrit de sa substance : voilà pourquoi l'on voit, partout où la religion prend racine, les communautés religieuses germer aussitôt, et si ces institutions ont été chassées d'un pays où la religion continue de subsister, elles ne peuvent tarder à y revenir. Sans parler des exemples que nous offrirait d'autres pays, ne voyons-nous pas ce phénomène se produire en France d'une manière admirable ?

Après avoir dit que les communautés religieuses, sous quelque forme qu'on les voit, ne recherchent que la mise en pratique des conseils évangéliques, ne tendent qu'à la perfection soit dans la vie active, soit dans la vie contemplative, Balmès ajoute :

" Non, mille fois non ; tant que durera la religion de l'Homme-Dieu qui n'avait pas où reposer sa tête et qui s'asseyait près d'un puits sur le chemin pour se délasser comme un obscur voyageur ; de cet Homme-Dieu, dont l'apparition fut annoncée au peuple par une voix mystérieuse venue du désert, par la voix d'un homme dont le vêtement était de peau de chameau, dont les reins étaient entourés d'une ceinture de cuir, et qui ne se nourrissait que de sauterelles et de miel sauvage, tant que la religion divine subsistera, rien ne sera plus saint, rien ne sera plus digne de notre respect que ces institutions dont l'objet primordial et véritable est de réaliser ce que le ciel se proposait d'enseigner aux hommes par si éloquents et si sublimes leçons.

Les temps succéderont aux temps, les vicissitudes aux vicissitudes, les bouleversements aux bouleversements ; l'institution changera de forme, subira des altérations, se ressentira plus ou moins de la faiblesse des hommes, de l'action corrosive des siècles et des coups démolisseurs des événements, mais l'institution continuera de vivre, elle ne périra pas... "

Non, disons-nous, avec l'illustre publiciste espagnol, les communautés religieuses de France ne périront pas, parce qu'elles sont des enfants de l'Eglise, parce qu'elles sont les fleurs parfumées et les fruits délicieux de cet arbre divin. Laissons passer l'orage, et les libres-penseurs verront

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

28 Août 1880.—No 25

LES

Errants de Nuit

Par PAUL FEVAL.

PREMIERE PARTIE

LE CONDAMNÉ A MORT.

(Suite.)

Bien souvent, ceux qui passaient le soir la rencontraient agenouillée sur les marches de la cathédrale, tantôt silencieuse et comme absorbée, tantôt murmurant de bizarres paroles.

— C'est la Nerea, se disait-on, l'innocente.

Quelques uns ajoutaient :

— La sorcière !

Et personne ne s'approchait d'elle. La jeunesse là bas n'est point crédule, fi donc ! Mais la jeunesse avait frayeur de Nerea, parce que son père, pauvre diable de charlatan famélique, lui avait imposé, tout enfant qu'elle était, le rôle de sa mère décédée. Or le rôle de la mère de Nerea était de battre les tarocchi, de danser le pas des jettateurs, d'interroger la glace sans

tain, de piquer la tranche d'un vieux livre pour chercher des sorts, d'ouvrir selon l'art divinatoire, le cœur tout chaud des coqs étouffés, de déchiffrer les lignes de la main, ou de donner un sens à ces autres lignes que le sable trace aux vibrations d'une plaque sonore, d'épeler le muet langage du plomb fondu versé dans une jarre d'eau, d'expliquer les rêves de faire crier la potte noire, en cas de vol, et de tenir la fameuse baguette de coudre qui va droit aux trésors enfouis dans la terre, comme l'aimant sympathique court au fer. Le vieux Giovan Battaglia disait volontiers, quand on parlait de sa femme défunte :

— On ne saura jamais ce que m'a coûté la perte de Dinah !

Le fait est qu'on ne l'a jamais su. Pour parer d'autant à ce désastre, le père Bataille avait donné à Nerea tous les talents de sa regrettable mère. Nerea s'était montrée dès le début élève ardente. Il y avait longtemps qu'elle avait envie de connaître tous ces secrets qui avaient été la terreur et la curiosité de son enfance. Au moment où Dinah mourut, les Battaglia parcouraient le pays de Reims, exploitant de leur mieux la naïveté. C'est à peine si Nerea avait entrevu l'Italie. Depuis qu'elle existait, jamais elle n'avait rencontré un lieu qu'elle pût appeler " ma maison ", jamais une créature humaine dont

elle pût dire : " Voici l'ami de ma mère et de mon père. "

Toujours des horizons nouveaux, toujours des demeures inconnues, toujours des visages étrangers sur lesquels son regard inquiet pouvait lire la défiance ou le dédain. En apprenant la pauvre science de sa mère, Nerea crut de bonne foi acquiescer un nouveau qui la mettait au-dessus du niveau commun. Rien n'avait éveillé ses doutes, car les Battaglia, comme tous les charlatans, lançaient de furieux anathèmes à tous ceux qui ne voulaient point admettre leur prétendue doctrine, à laquelle ils ne croyaient point eux-mêmes.

En dehors de ses parents, Nerea, farouche et solitaire, n'avait jamais reçu aucun enseignement, sauf la lecture, qu'elle avait apprise dans un alphabet qui parlait de la croix de Dieu. Elle prenait au sérieux ses pratiques misérables ; elle faisait plus ; elle y mêlait je ne sais quelles aspirations mystiques, bien qu'elle eût le vague instinct d'aller ainsi contre la volonté divine. C'est pour cela qu'elle n'osait point remplir ses devoirs de chrétienne, malgré l'élan religieux qui était au fond de sa nature enthousiaste.

C'était à peu près l'heure où notre Hector, averti par la chute providentielle d'un de ses boutons d'uniforme, entreprenait sa fabuleuse ascension. Toutes les lumières étaient éteintes

aux environs de la porte de la Cassine, excepté deux qui brillaient, l'une dans le corps de garde, l'autre au rez-de-chaussée de cette maison, louée au père Bataille par le baron Michel. Il y avait maintenant plus d'un an que le père Bataille était établi à Sedan. C'était la plus longue station qu'il eût faite en un même lieu dans sa vie. Il lui fallait pour cela des raisons majestueuses, et nous verrons qu'il n'en manquait pas.

Au moment où nous entrons au rez-de-chaussée de sa maison, il était assis au coin d'un foyer éteint, où deux maigres bûches avaient achevé lentement de se consumer. Sa tête étroite et longue pendait sur sa poitrine. Il dormait. Non loin de lui on voyait pendu à la muraille l'aigre violon à l'aide duquel il donnait des leçons de danse aux farands de la jeunesse.

C'était, ne vous y trompez pas, un homme éminemment remarquable. Il vous eût, au besoin, coupé la jambe avec un eustache. Il vous eût fait l'opération de la cataracte avec un cure-oreille, il entreprenait tout. Rien n'était pour lui trop difficile.

Entre ses jambes était un chat noir gras à lard, qui devait prendre ses repas quelque part dans le voisinage. Le chat dormait comme son maître. La chambre était assez vaste, et mal éclairée par la chandelle de suif dont la mèche se charbonnait sur la table ; il n'y avait guère de meubles à pro-

prement parler, mais c'était un fouillis de coffres, de tréteaux, de vieilles malle où l'on reconnaissait bien le mobilier industriel d'un homme ayant travaillé en foire.

Quelques chaises de paille boitaient ça et là. Des fioles poudreuses couvraient les planches clouées à la muraille, et sur une bûche, posée debout comme un socle, trônait un superbe hiboux empailé. Comme objet d'art, il y avait le portrait authentique du grand Albert, et une de ces lithographies noires, qui représentent les diverses phases de la lune, tournant autour de notre globe. Ces deux tableaux étaient attachés au mur avec des épingle. La chandelle brûlait dans le goulot fêlé d'une bouteille à cirage. Autour, on voyait un sablier couvert de signes cabalistiques, un jeu de grands tarots, une cruche à bière vide, et les restes d'un repas plus que frugal. Mais la même lueur qui éclairait ces misères tombait d'aplomb sur un chef-d'œuvre de Dieu. Nerea était auprès de la table, pensive, silencieuse. Elle avait la tête appuyée sur sa main que baignaient les masses de ses cheveux noirs. Ses paupières fermées à demi, laissaient passer à travers la richesse de leur frange un regard fixe. C'était la beauté antique dans sa simplicité. Un sculpteur eût voulu tailler ce visage dans le marbre.

Le sommeil ne la cherchait point, malgré l'heure avancée. Sa main

jouait avec les cartes éparées sur la table.

— Holà ! fit le père Bataille, qui s'agita en dormant ; est-ce un mal de remuer la terre ? Ze ne vole rien. Z'ai des papiers... arrêtez-vous un homme qui a des papiers en règle ?

Les yeux de Nerea se tournèrent vers lui avec une expression de pitié.

— Toujours ce songe : murmura-t-elle ; toujours ces terreurs de mauvaise conscience !

Elle leva la voix pour appeler :

— Père !

Ces pauvres diables qui campent dans la vie ont le sommeil léger. Le Piémontais s'éveilla en sursaut et s'écria :

— Zo vous dit que z'ai des papiers !

— Il n'y a pas de gendarmes ici, mon père, prononça doucement Nerea.

Le vieux Bataille se frotta les yeux.

— Zo rêvais que z'étais dans les côus de six livres zusuqu'aux zenoux, dit-il d'un air de bonne humeur. Quelle heure il est, régate ? Personne il est venu ?

— Il est une heure, répondit Nerea ; il n'est venu personne.

Le bonhomme ramena sur ses jambes maigres qui tremblaient de froid l'étoffe usée de sa houppelande.

— Hagaze, dit-il si tu veux dormir, moi zo veillerai.

(A suivre.)

combien ils se sont trompés dans leurs vœux et leurs devoirs insensés. Daignez agréer, etc. AL. GODEFRAIR, curé de Jodel. (L'Univers.)

SOMMAIRE.

La vertu au XIX siècle. Pages de Balmès sur les ordres religieux. Les errants de nuit, par Paul Féval (à suivre). Manuel d'horticulture. Compagnie des pêcheries de Terre-Neuve et d'Islande. Les sociétés secrètes. Nouvelles religieuses. Europe. Petites nouvelles. Faits divers.

annonces Nouvelles.

Avis.—Alph. Pouliot. Exposition agricole.—F. Oliver. L'école de Mlle Neville. A vendre.—J. P. Dery et J. A. Langlais. Ecole normale Laval.—P. Lagacé. Dépôt de livres du gouvernement abol.—L. Drouin & Frère. Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec. A la nouvelle librairie de Saint-Roch.—A. F. E. Darveau. Bouquets, Fleurs, Plants.—John D. Doig. A la librairie de St. Roch.—L. Drouin & Frère

CANADA QUEBEC, 28 AOUT 1880.

Les six colonnes consacrées par le rédacteur de l'Opinion publique à traiter une question grave se réduisent à peu de chose après tout : réclamer énergiquement le libre exercice des droits du citoyen et se dessaisir d'un droit quand il n'y a pas d'espoir de l'exercer. Le premier point touche à la grande question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le second n'est rien moins que la question des immunités ecclésiastiques. Pour un canoniste de la trempe de M. David, il est vite fait de poser des règles et de déduire des conséquences, au risque de tomber dans l'erreur.

1er point.—On réclame à grands cris la liberté de l'électeur ; vous, curé, n'avez pas le droit d'influencer en quelque manière que ce soit le vote du citoyen, pas plus dans le confessionnal que dans la chaire sacrée. Si vous enfoncez cette règle nous vous traduirons devant les tribunaux, en vertu de la loi civile, car il est parfaitement inutile d'avoir recours au tribunal ecclésiastique, puisque le candidat libéral du comté de Berthier avait fait tout ce qu'il avait pu, avant et après l'élection pour obtenir justice de l'autorité religieuse.

Tel est le résumé de l'allégation de M. David. Ce qui revient à dire que le tribunal civil étant muni d'une force supérieure peut régenter à sa guise évêques et prêtres. L'Episcopat refusant d'intervenir, l'Etat envahirait le sanctuaire et fulminerait ses excommunications. Théorie admirable inventée par le canoniste David ! Quelle singulière façon de comprendre une religion que de subordonner ses droits à ceux d'une misérable coterie ou d'un candidat malheureux ? Il sont fertiles en inventions, ces libéraux.

A l'influence indue du prêtre succèdera bientôt celle des évêques. Pourtant non, ces derniers sont bel et bien accusés de ne pas remplir leur devoir par le refus de condamner les curés qui ne confessent pas au goût de M. David. Et on se targue de ne professer au Canada qu'un libéralisme modéré. Ces bons et honnêtes libéraux dont l'exquise délicatesse de sentiment s'affirme chaque jour par quelque preuve nouvelle, se révoltent à la pensée de toute pression exercée sur l'âme humaine, et veulent soustraire la conscience des fidèles à la tyrannie du clergé, qui envahit tout. Que le prêtre se tienne à l'écart de la vie publique, loin des bruits de ce monde, ou mieux encore qu'il soit libéral, ils se fairont, soyez-en sûrs.

2e point : " Dans aucun pays catholique du monde, le clergé ne juge à propos de réclamer ses immunités ; donc, etc. Assurément, M. David a cru faire une grande découverte. Mais qu'il se détrompe. D'abord, il outrage d'une manière impitoyable la vérité historique. Et sans aller feuilleter l'his-

toire religieuse de tous les pays du monde pour prouver que le clergé réclame et à bon droit ses immunités, qu'il nous suffise de dire que le chef de l'Eglise, l'évêque de Rome ne cesse de revendiquer pour lui-même ses états que la révolution tyrannique et brutale lui a arrachés. Combien de fois Pie IX n'a-t-il pas élevé la voix flétrissant cette spoliation.

Il savait bien que les protestations ne trouveraient aucun écho dans le cœur de Victor-Emmanuel, que sa voix resterait impuissante en face de l'armée du mal ; il savait bien qu'on lui arracherait lambeaux par lambeaux les domaines de l'Eglise. Il savait tout cela, et c'est pourquoi il parla. Et quand les modérés (il y en avait déjà) agenouillés devant Pie IX venaient lui dire : " Saint-Père, abandonnez de bonne grâce ce qu'on vous a pris, et l'on vous garantira le reste ; traitez sur la base du fait accompli, et vos voisins deviendront vos plus fidèles défenseurs. " Invariablement Pie IX a répondu : " Cela ne se peut ; je n'ai à me réconcilier avec personne ; je n'ai attaqué personne ; je n'ai ni concessions ni transactions à faire. Je constate que je suis spolié ; je ne puis annuler le non furaberis du Décalogue ; je ne puis faire que l'injustice cesse d'être l'injustice. On me trahira toujours prêt à pardonner, jamais à donner une valeur de droit à ce qui est la violation de tout droit.

Et que dit Léon XIII dans sa magnifique Encyclique de 21 avril 1878 :

" C'est pourquoi, pour maintenir avant tout et du mieux que Nous pouvons les droits et la liberté du Saint-Siège, Nous ne cesserons jamais de lutter pour conserver à notre autorité l'obéissance qui lui est due, pour écarter les obstacles qui empêchent la pleine liberté de notre ministère et de notre pouvoir, et pour obtenir le retour à cet état de choses où les desseins de la divine Providence avaient autrefois placés les Pontifes romains. " Et ce n'est ni par esprit d'ambition, ni par désir de domination, Vénérables Frères, que Nous sommes poussés à demander ce retour, mais bien par les devoirs de notre charge et par les engagements religieux du serment qui Nous lie ; Nous y sommes en outre poussés, non seulement par la considération que ce pouvoir temporel Nous est nécessaire pour défendre et conserver la pleine liberté du pouvoir spirituel, mais encore parce qu'il a été pleinement constaté que c'est la cause du bien public et du salut de toute la société humaine dont il s'agit. Il suit de là que, à raison du devoir de notre charge, qui Nous oblige à défendre les droits de la sainte Eglise quand il est question du pouvoir temporel du siège apostolique, Nous ne pouvons Nous dispenser de renouveler et de confirmer dans ces lettres toutes les mêmes déclarations et protestations que notre prédécesseur Pie IX, de sainte mémoire, a plusieurs fois émises et renouvelées tant contre l'occupation du pouvoir temporel que contre la violation des droits de l'Eglise romaine. "

Voilà la doctrine, donnons-nous bien de garde de l'oublier. Quant au mode à suivre pour en faire l'application, suivant les circonstances de temps et de lieux, ni M. David ni nous n'avons le droit de donner des conseils à l'autorité ecclésiastique. Si elle parle, obéissons ; si elle juge prudent de ne pas élever la voix, soumettons-nous encore.

Manuel d'horticulture pratique et d'arboriculture fruitière, par le Dr G. Laroque

Tel est le titre d'un ouvrage qui vient de paraître, et dont l'auteur est M. le docteur G. Laroque, sergent d'armes de l'Assemblée législative. Nous ne connaissons pas d'ouvrage paru dans notre province plus complet que celui que nous avons sous les yeux ; celui-ci renferme 168 pages in-8. Les sujets horticoles y sont traités avec soin et dans une forme que l'auteur a su mettre à la portée de tous. Il n'est pas un horticulteur tant soit peu versé dans son art qui ne saisisse du premier coup la pensée de l'auteur, car la partie technique est réduite à sa plus simple expression, et ne renferme que ce qui peut être utile.

La culture des légumes et des fruits a été bien trop négligée dans la province. De temps à autre le cultivateur semblait vouloir prendre une bonne résolution, et alors on le verrait planter quelques pommiers ou pruniers. Dans les premières années il entoure de soins les nouveaux hôtes de son jardin, mais bientôt il

abandonne tout, et les arbres périsent. Quant à la culture des légumes, c'est un art à peu près ignoré dans les paroisses éloignées des villes. Il ne manque pas de cultivateurs qui récoltent pas les légumes nécessaires à leur famille. L'ignorance est presque toujours la cause de l'insuccès, et celui-ci du découragement qui amène bientôt la pauvreté à sa suite. Si vous voulez juger de la bonne tenue d'une terre, regardez d'abord au jardin potager et au verger, vous aurez là un moyen presque infaillible de vous renseigner. Le cultivateur qui néglige cette culture agréable, a bien peu de souci de l'autre beaucoup plus pénible.

M. le docteur Laroque, en attirant par son manuel l'attention du public sur ces faits, et en donnant les moyens de remédier au mal par une culture raisonnée des jardins potagers et du verger, a rendu un grand service à ses compatriotes. Nous le félicitons bien cordialement de son travail, et le remercions pour l'envoi d'un exemplaire.

Compagnie des Pêcheries de Terre-Neuve et d'Islande

Nous lisons dans un journal parisien :

Il vient de se créer, à Paris, une Société qui ne peut qu'attirer l'attention générale. Les grandes pêcheries de Terre-Neuve et d'Islande procurent jusqu'ici une quantité considérable de morne. Désormais, cette industrie, si profitable tant au point de vue de l'alimentation des classes pauvres, que des produits pharmaceutiques qu'on peut en retirer, va subir un plus grand développement, grâce aux capitaux dont la Société dispose, et au grand nombre de navires qu'elle emploie. Il serait fastidieux d'insister sur les avantages qu'elle offre ; tout le monde sait ce que la pêche procure, depuis le plus petit pêcheur jusqu'à celui qui emploie plusieurs bateaux ; tous s'en tirent avec des bénéfices énormes.

La Compagnie des Pêcheries a pris là une affaire à laquelle personne n'avait encore songé ; par son matériel (400 bateaux) et l'habile personnel qui le dirige, elle s'assure, en même temps qu'à ses actionnaires, des résultats très heureux, et que les spéculateurs ne manqueront pas de prendre en considération.

Une des lumières de la marine, M. Le Bon, ancien commissaire général, approuve hautement cette entreprise.

Les sociétés secrètes

Nous avons déjà, ici même, et fort longuement, entretenu nos lecteurs d'un magnifique livre en deux forts volumes, intitulé : " Les Sociétés Secrètes et la Société, " œuvre de longue haleine, fruit de vingt ans de travaux d'un des plus savants Pères Jésuites, le R. P. N. Deschamps, que l'auteur n'a même pu achever, et qui a été, depuis, complété, mis en ordre et considérablement augmenté par l'auteur aujourd'hui renommé des Etats-Unis Contemporaîns, M. Claudio Jannet. On devine à quel beau résultat ont dû aboutir les travaux accumulés de ces deux esprits éminents, les sérieuses et patientes recherches de l'un, l'esprit philosophique et la science économique de l'autre. L'œuvre, nous devons le dire, est complète ; rien n'y manque.

C'est un tableau achevé de l'histoire contemporaine étudiée au point de vue des causes mystérieuses qui ont produit tant de chutes, provoqué tant de catastrophes, et préparé le triomphe, au moins momentané, de l'idée révolutionnaire au sein des vieilles nations européennes.

Comment ces vénérables sociétés, si solidement établies, se sont-elles peu à peu désagrégées et sont-elles tombées en décomposition ? Quel est le dissolvant puissant qui a accompli cette œuvre infernale ? Demandez-le au livre du R. P. Deschamps et de M. Claudio Jannet. La réponse est claire et évidente ; et les preuves sont si nombreuses, si éclatantes, si foudroyantes, qu'elles ne laissent place à aucun doute.

Toutes les catastrophes dont le monde a été depuis cent ans le témoin effrayé, ont pour cause les souterraines menées des sociétés secrètes. Le fil à la main, les auteurs parcourent d'un pied sûr les labyrinthes des événements contemporains, et découvrent les origines de chacun d'eux. Il y a là des découvertes étonnantes, et l'explication de bien des faits qui ont échappé jusqu'ici à la perspicacité des plus clairvoyants. Nous pouvons l'affirmer, il y a tout un côté intime de l'histoire contemporaine, que l'on ne comprendra jamais, si l'on n'est pas au courant des menées sourdes de sociétés secrètes, dont les chefs s'assoient aux conseils des souverains, et forcent la main à bien des ministres.

C'est ainsi que nous assistons à l'éclosion de la grande révolution

française, et à celle de tous les événements qui n'en sont que les différents corollaires, et qui, du reste, ne se font jour que sous la pression d'une même cause permanente et toujours agissante, la haine de Dieu en général, du catholicisme en particulier, et tout spécialement de la papauté, qui est la plus haute expression de l'idée religieuse dans le monde moderne.

Nous engageons vivement ceux qui, non contents de suivre de loin, d'un œil indifférent, les événements de notre temps veulent en comprendre les causes réelles et saisir à l'œuvre les véritables agents, à lire le livre des sociétés secrètes, lequel, du reste, porte un sous-titre qui en dévoile la véritable portée : Philosophie de l'histoire contemporaine.

Nouvelles religieuses

La retraite ecclésiastique du diocèse des Trois-Rivières s'est terminée le 24 à Nicolet.

Les exercices spirituels de la retraite ecclésiastique ouverts lundi soir, au Séminaire de St-Charles Borromée de Sherbrooke, sont terminés ce matin. Elle a été prêchée par le Rév. L. Billion, prêtre du Séminaire de St-Sulpice de Montréal.

Monsieur Oscar Sauvé, prêtre du diocèse de Montréal, décédé à Ottawa le 26 du courant, appartenait à la société d'une messe.

Archevêché de Québec, 28 août 1880. H. TÊTU, Ptre.

EUROPE

FRANCE. Paris, 27 août 1880.—Le discours de M. Gambetta à Cherbourg a paru fort belliqueux à la Gazette de l'Allemagne du Nord ; la République Française, organe de M. Gambetta, désavoue toute intention de la part de la France de troubler la paix, et dit que les provocations sont venues, pendant les dix dernières années, non de la France, mais de l'Allemagne. La République Française attribue l'article du journal allemand au désir de justifier les énormes armements de l'Allemagne.

M. Robert Mitchell, député bonapartiste, a fait un discours d'adhésion à la politique de M. Gambetta. L'arrangement entre les deux compagnies du câble sous-marin est réellement conclu ; s'il n'est pas encore signé, cela est dû uniquement à une question technique. Les négociations sont loin d'être interrompues.

L'Allemagne abandonne définitivement le projet d'occuper et de coloniser les îles Samoa, dans l'Océanie.

ANGLETERRE. Londres, 27 août.—La barque Attiva, capitaine Olivari, venant de Baltimore, est arrivée à Cork, lundi dernier ; un matelot italien a tué un de ses camarades avec lequel il s'était pris de querelle ; l'assassin a été arrêté et sera extradé en Italie.

Après une grève de six semaines, les employés des filatures de Rochdale, ont consenti à accepter la réduction de cinq pour cent.

Un débat a eu lieu à la chambre des communes au sujet de l'armement de la police irlandaise ; les députés irlandais s'opposent au vote du crédit demandé par le gouvernement pour armer cette police de carabines, disant que c'est une force militaire mal déguisée.

La chambre a siégé toute la nuit et jusqu'à une heure cette après-midi Lord Hartington a demandé à plusieurs reprises aux députés irlandais de permettre à la chambre de continuer le vote des crédits, leur disant qu'ils n'obtiendraient rien par une politique d'obstruction. Le discours a cependant continué.

On prend des précautions dans l'Ouest de l'Irlande où l'on croit que les pays sont déterminés à ne pas se laisser évincer. On construit des maisonnettes en fer pour la police.

Après une longue discussion, Parnell et Hartington en sont venus à un compromis, les crédits concernant l'Irlande doivent être votés ce soir, excepté le crédit de la police qui est remis à lundi. La chambre s'est ensuite ajournée jusqu'à deux heures cette après-midi.

ORIENT. Constantinople, 26.—Le sultan commence à craindre la démonstration navale ; cependant, il cherche à temporiser et il ne prendra aucune mesure décisive avant d'être parfaitement convaincu que les puissances vont sévir. Les autorités navales déclarent qu'il n'y a pas le moindre danger d'une démonstration navale cette année sur les côtes de l'Albanie, attendu que l'on est trop près de l'époque où ces côtes sont visitées par de fortes tempêtes.

La nouvelle note collective des puissances, en réponse à la note de la Porte au sujet de la question grecque, sera présentée à Abdou pacha aujourd'hui par l'interprète de l'ambassade allemande. Cette note déclare que la nouvelle frontière turco-

grecque ayant été fixée par la conférence de Berlin et acceptée par toutes les puissances, il est impossible de rouvrir des négociations à ce sujet.

Le corps diplomatique est convaincu de la sincérité de la Porte en offrant de céder Dulcigno, mais il doute qu'elle soit capable de le faire. M. de Noykoff, représentant russe, a proposé qu'un autre point en dehors du district de Dulcigno soit cédé au Monténégro parce qu'il domine Podgoritz ; les puissances ayant accepté un district en échange de Dulcigno, il a promis de transmettre à Saint-Petersbourg l'objection de la Porte. —Riza-Pacha a réuni à Scutari les chefs de la ligne albanaise, mais n'a rien obtenu. La Ligue a envoyé 600 hommes à Dulcigno. Les habitants menacent de brûler la ville plutôt que de consentir à passer au Monténégro.

Petites Nouvelles.

EN PROMENADE.—Sur l'invitation de Son Honneur le lieutenant gouverneur, l'hon. M. Chapleau et ses collègues, les hon. MM. Ross, Lorange et Flynn sont partis ce matin, par l'Intercolonial, pour New-Carlisle.

VISITE AUX STATIONS DE POLICE.—Son Honneur M. le Maire, et M. Foley, secrétaire du bureau de police, ont visité hier à trois heures du matin les différentes stations, et ont trouvé qu'il y avait de l'ordre partout, et que les postes étaient bien gardés.

EXCURSION A LA MALBAIE.—Le steamer Saquenay laissera demain, à 1 p. m. le quai St-André pour la Malbaie. Le départ pour Québec se fera à minuit et les excursionnistes arriveront à Québec de bonne heure lundi. Billets pour l'excursion : \$2.00.

LES NOUVELLES BATISSSES DES DÉPARTEMENTS PUBLICS.—L'entrée principale qui donne sur la Grande Allée a reçu ses derniers décors ; elle offre un magnifique coup d'œil. Le gaz a été introduit dans l'édifice.

SPENCER WOOD.—Des travaux de réparation à la résidence du lieutenant-gouverneur sont devenus nécessaires. L'appareil de chauffage doit être renouvelé d'après un système différent et plus moderne.

REVUE DU 17e BATAILLON.—Le 17e bataillon d'infanterie, commandé par le Lt-Col. J. G. Blanchet, a été inspecté ce matin à onze heures par le Lt-Col. Duchesnay, député adjutant général, près du fort No 1, à Lévis. Le général Luard, le nouveau commandant des forces, arrivé de Montréal ce matin était présent à cette inspection.

TERRASSE FRONTENAC.—Cette magnifique terrasse sera désormais éclairée durant la nuit, grâce à la libéralité de plusieurs citoyens de Québec. Le kiosque des musiciens sera également bien éclairé.

COLONISATION.—Nous apprenons avec une vive satisfaction que l'élan donné à la colonisation par le R. P. Lacasse produit déjà de beaux résultats. Dans le seul canton de Metgermette, 196 lots ont été pris depuis trois semaines.

GOUVENEUR-GÉNÉRAL.—Le marquis de Lorne est revenu des Provinces Maritimes par un convoi express de l'Intercolonial. Il se rendra à Ottawa, probablement vers la fin de la semaine prochaine pour assister à l'ouverture du tournoi de l'association de tir de la Puissance, tournoi qui aura lieu le 6 septembre prochain.

CHEMIN DE FER DU NORD.—Le trafic sur le chemin du Nord s'accroît rapidement. Quatre trains spécialement destinés à transporter le fret ont été ajoutés sur cette ligne depuis quinze jours, et rien ne nous fait prévoir qu'ils devront discontinuer. Le nombre des passagers est considérable et augmente d'un jour à l'autre.

UN CI-DEVANT EMPLOYÉ SUR LA VOIE ferrée de la rive nord, et jouissant de la confiance du procureur-général Lorange, dit qu'il tient de ce dernier, qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle au sujet de l'affermage de ce chemin de fer, à un syndicat.

LES MINISTRES FÉDÉRAUX DOIVENT s'embarquer à Liverpool le 9 septembre pour revenir en Amérique. On croit que sir A. T. Galt les accompagnera.

DANS le compte-rendu de la visite que nous avons faite à la ferme du colonel Rhodes, nous disions que la plante aérienne pouvait conserver sa verdure dans un appartement, sans eau ni terre, pendant trois semaines ou un mois, mais nous nous avions fait erreur, car cette plante se conserve ainsi pendant six mois.

MANITOBA A L'EXHIBITION.—Cette province aura une batisse spéciale pour l'exposition de ses produits.

RECTIFICATION.—Dans le petit article concernant l'huile astrale de Pratt, en vente chez M. Peaverly, paru dans notre édition d'avant-hier, il faut lire : elle brûle sans fumée pendant vingt-quatre heures au lieu de six heures.

COMMIS-VOLAGEURS.—Les détectives Delisle et Morrison, ont, dans le cours de la semaine, obligé quatre commis-voyageurs à prendre leur licence.

NOUVEAUX CONSTABLES.—Le bureau de police a nommé hier deux nouveaux constables en remplacement de MM. Wolff et Camoran.

COUR DE POLICE.—James Murphy, John McWilliams et Cornelius Sammon, accusés d'avoir dérobé la montre de M. Édouard Gourdeau sont mis sous bonne garde en attendant qu'ils subissent leurs procès.

COUR DE RECORDER.—Jos. Pleau et William White, ivresse, acquittés. Daniel Mahoney, même offense, \$2 et les frais, ou 15 jours de prison.

EXPOSITION AGRICOLE.—L'exposition des produits de ferme et de jardins, sous les

auspices de la société d'agriculture de la cité de Québec aura lieu le 28 et 29 septembre prochain dans le pavillon des Patineurs, Rue St-Louis. (Voir l'annonce.)

FAITS DIVERS.

COUR SUPRÊME.—Le prochain terme de la Cour Suprême se tiendra en octobre prochain.

BOURSE GILCHRIST.—On rapporte que M. Rickard, de Fredericton, gradué de l'Université du Nouveau-Brunswick, a été l'heureux vainqueur dans les concours de la bourse de Gilchrist.

BONNE NOUVELLE.—On nous autorise à déclarer, pour l'information de la profession médicale de la confédération du Canada, que l'association médicale n'a l'intention d'exiger aucun arrage des membres de l'association, à sa prochaine réunion, à Outaouais, le 1er septembre, attendu qu'une proposition va être faite pour suspendre le règlement à ce sujet. Les journaux canadiens en général, français et anglais, obligeront la profession ainsi que l'association, en publiant cette notice.

AUGMENTATION.—Le rapport des recettes de la compagnie du Grand-Tronc pendant la semaine expirée le 21 août, a été de \$201,626, ce qui comparé à celles de la semaine correspondante de l'année dernière \$165,016, fait une augmentation de \$36,610. Le montant réuni de l'augmentation des recettes pendant 34 semaines représente une somme de \$1,279,112.

MINES D'ARGENT ET DE PLOMB.—M. Currier, M.P. d'Ottawa et ceux qui l'accompagnaient sont de retour du lac Temiscamingue où ils étaient allés explorer des gisements d'argent et de plomb qui se trouvent sur le terrain de M. E. Wright à trente milles environ de l'embranchement projeté du Sault Sainte-Marie. On a trouvé que ces gisements sont fort riches. Un syndicat doit être formé immédiatement pour exploiter ces mines.

EXPÉDITION AU POLE NORD.—A une assemblée du comité de l'expédition au Pôle Nord, il a été annoncé que le premier ministre du Canada a exprimé son intention de recommander une allocation en faveur de l'expédition, pourvu que le gouvernement anglais donne aussi son appui à ce projet. La proposition suivante a été adoptée à l'unanimité : Que Sir John A. Macdonald soit prié de permettre à la presse d'annoncer qu'il recommande au gouvernement canadien d'accorder une allocation à la commission d'expédition au Pôle Nord, si le gouvernement impérial encourage le projet par un secours.

GIGANTESQUE SPÉCULATION.—Le Standard de Pembroke dit : Un cablegramme, d'Ecosse vient d'être reçu en ville, qui dit que la compagnie en voie de formation depuis quelque temps en Angleterre, ayant pour objet d'acheter les limites à bois, et de contrôler ou à peu près le marché de bois, a été définitivement constituée. Cette compagnie a maintenant le contrôle des limites à bois de MM. Cook et Grant. C'est le début d'un gigantesque projet qui va amener dans le pays un montant considérable de capitaux anglais.

GÉNÉROSITÉ.—St-Jean, N. B., 25.—Le testament de feu Patrick McCourt, présenté aujourd'hui, donne au collège St-Joseph, Memramcook, \$1,000, pour l'érection d'une chapelle dans le voisinage de York Point, \$1,000, pour l'érection et l'entretien d'une école industrielle catholique dans le diocèse de St-Jean, \$4,000, à l'asile des orphelins catholiques, \$1,200, à la société St-Vincent de Paul, \$200, pour l'assistance des femmes catholiques âgées, de bon caractère et pauvres, \$12,000. La succession est évaluée à \$12,000.

PHYLOXERA.—Un inventeur, M. C. Bourbon, a construit un engin de destruction, destiné à combattre victorieusement le phylloxera, et auquel il a donné le nom de pyrophore insecticide.

Grâce, en effet, à cet ingénieux instrument, qui est une véritable pompe de feu, toutes les parties des ceps de vignes peuvent être atteintes jusqu'au collet des racines par un jet de flamme dont on règle à volonté l'intensité et la direction.

Le pyrophore est une machine parfaite pour appliquer le feu sans atteindre la vitalité de la vigne, les expériences les plus concluantes l'ont prouvé. Il va donc permettre de pouvoir détruire sûrement la pyrale, tous les insectes nuisibles, et les œufs d'hiver du phylloxera.

NORDENSKIOLD.—Les journaux russes annoncent que M. le professeur Nordenskiold arrivera en automne à Saint-Petersbourg pour faire des études scientifiques dans les bibliothèques et les musées russes, vu qu'il a l'intention d'entreprendre une nouvelle expédition polaire, dont le but sera la Nouvelle-Sibirie.

M. Sibirakoff, le richissime négociant russe, se charge de tous les

fruits de cette expédition. M. Nordenskiöld ira cette fois jusqu'à la Lena par voie de terre, et s'embarquera ensuite aux bouches du fleuve, sur un navire construit par un armateur norvégien aux frais du négociant russe

Mères ! Mères ! Mères !

Elles vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WISSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable, qui porte le fac-simile de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

RHUMES.—Les Pastilles de Brown pour les Bronches sont excellentes pour le soulagement des Rhumes, Maux de gorge, Enrouement, et affections des Bronches. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage et chaque année leur réputation augmente, ce n'est pas un article nouveau et inconnu, mais ses qualités ont été reconnues par son emploi depuis une génération entière, et lui ont mérité un premier rang parmi les médecines du jour.

LA GORGE.—Les pastilles de Brown pour les Bronches agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire dans tous les désordres de la gorge et du larynx, donnant de la force à la voix, affaiblie soit par un rhume ou par trop d'exercice, et la rendant claire et distincte. Les orateurs et les chanteurs trouveront les Pastilles d'une grande utilité.

UNE TOUX, UN RHUME, UN MAL DE CERVEAU ou de GORGE—demandent des soins immédiats, parce que la négligence entraîne souvent des maladies de poitrine incurables, les pastilles de Brown pour les Bronches, donneront toujours du soulagement. Il y a plusieurs imitations en vente, dont beaucoup sont maléfiques.

Les véritables Pastilles de Brown pour les Bronches sont vendues seulement en boîtes. 23 juillet 1880—24 janvier 1880 945

Nouveautés POUR L'AUTOMNE !

A Vingt pour Cent meilleur marché que partout ailleurs.

Table listing various goods and their prices, including Mantoux pour Dames, Plumes d'Australie, etc.

Et une foule d'autres articles arrivent tous les jours jusqu'à ce que l'assortiment soit complet.

AU BON MARCHÉ !

Coin des Rues St. Jean et Collin HAUTE-VILLE, N. GARNEAU.

Heure de la marée haute à Québec

Table showing tide times for August, with columns for date, time, and height.

Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE. Dernier quartier, vendredi, 27 courant à 11.30 A. M.

AVIS.

Société St-Jean-Baptiste de la Cité de Québec.

L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des Membres de cette Société, pour l'élection des officiers, etc., aura lieu LUNDI, le 6 de SEPTEMBRE prochain, à l'Hôtel-de-Ville, à 8 HEURES P. M.

ALPH. POULIOT, Secrétaire-archiviste. Québec, 28 août 1880. 1201

A VENDRE.

600 BOITES DE CIERGES. Prix : 35 cents par livre à la boîte.

Chez I. P. DERY, libraire, Rue St-Pierre, Basse-Ville, ou J. A. LANGLOIS, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 26 août 1880—2m. 1197



1880 EXPOSITION AGRICOLE

Sous les auspices de la Société d'Agriculture DE QUEBEC

PRÉSIDENT : DAVID BELL, Ecr. VICE-PRÉSIDENT : E. C. BARROW, Ecr. SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : F. OLIVER, Ecr.

DIRECTEURS : JAMES DINNING, J. B. FORSYTH, F. W. GRAY, S. LESAGE, A. C. STUART, THOS. BECKETT, Wm. BELL et Wm. HOLMES, Ecrs.

L'EXPOSITION DES PRODUITS AGRICOLES

Fermes et de Jardins.

Aura lieu dans le Rond des Patineurs, —LES—

Mardi et Mercredi, 28 et 29 Sept. 1880.

Les entrées devront être faites avec le Secrétaire-Trésorier le ou avant le 25 SEPTEMBRE. Le local de l'exposition sera ouvert à 6 hrs. A. M., et les produits devront être placés à 9 hrs.

L'Exposition commencera à MIDI. Admission : 10 Centins.

UNE BANDE JOUERA LE SOIR. F. OLIVER, Sec. Trésorier. Québec, 27 août 1880—3f. 1200

L'ÉCOLE DE Melle NEVILLE FRANÇAISE et ANGLAISE ainsi que ses CLASSES DE MUSIQUE ouvriront MERCREDI, 1er SEPTEMBRE, 17, rue St-Pamille, Québec, 26 août 1880—3f. 1198

Académie de Jésus-Marie, Sillery. LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU LE 1er SEPTEMBRE. Québec, 24 août 1880—3f. 1193

Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec.

CETTE INSTITUTION ouvrira ses Cours LUNDI, le 30 du courant. Québec, 24 août 1880. 1194

Pensionnat de Jésus-Marie, St-Joseph de Lévis. LA RENTRÉE DES ÉLÈVES EST FIXÉE LE 1er SEPTEMBRE. Québec, 20 août 1880—8f. 1187

L'ÉCOLE DES DEMOISELLES MACHIN OUVRIERA SES COURS LE MERCREDI, 1er SEPTEMBRE. Il y a places pour quelques pensionnaires. Les Demoiselles MACHIN seront chez elles, tous les MERCREDIS, depuis 11 HEURES du matin jusqu'à 4 HEURES de l'après-midi. AU No 8, RUE HEBERT. Québec, 11 août 1880—1m. 1174

AVIS. Les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu MESSIRE LOUIS-LEON BELLESE, ancien curé de St-Edouard de Lotbinière, et celles qui sont opposées envers la même succession sont priées de régler au plus tôt avec l'exécuteur testamentaire soussigné, chapelain de l'Hôpital-Général de Québec. J. R. L. HAMELIN, Fnm. Québec, 10 août 1880—1m. 1173

POUDRE DE CITRON DE MESSINA, Préparé des meilleurs citrons de Messina, et contenant leurs bouquets délicats et concentrés. Elle fera une meilleure et plus délicate boisson. A un quart de prix et dans bien moins de temps que la limonade préparée jusqu'ici.

"DIRECTION." Pour un verre d'eau, ajoutez 2 cuillerées la poudre, et faites dissoudre. En vente chez tous les épiciers et pharmaciens de Québec. Gingras & Langlois, Seuls agents pour la Québec, 5 juin 1880 1088



Department des Travaux Publics.

DES soumissions cachetées, adressées au sous-signé, et endossées. Soumission pour la construction de Lignes Télégraphiques, seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI A MIDI, le 6 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de deux lignes télégraphiques, l'une de la Baie St-Paul à Chicoutimi, via St-Urbain, l'autre de la Malbaie à l'embouchure de la Rivière Saguenay.

On pourra se procurer à ce Bureau, aux bureaux de Poste de la Baie St-Paul, St-Alphonse, (Baie des Ha Ha), Chicoutimi, Malbaie, Rimouski et Trois-Rivières, les formules de soumission et de devis, le ou après le 25 courant. Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refusée de remplir le contrat sur demande de ce faire, et la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, S. CHAPLEAU, Secrétaire.

Department des Travaux Publics, Ottawa, 21 Août 1880. Québec, 23 août 1880—3f. 1191

A LA LIBRAIRIE

DE SAINT-ROCH. Dépôt de livres du gouvernement aboli.

NOUS avons l'honneur d'informer Messieurs les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités Scolaires, que nous pourrions leur fournir tous les livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que toutes les fournitures décelées au même prix et conditions du dépôt de livres. Une remise de 5 % par cent sera accordée pour de l'argent comptant. Tout ordre reçu sera rempli et expédié sans délai.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITÉE.

L. Drouin & Frere Libraires, No. 96, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. Québec, 24 août 1880—6m 974

A LA NOUVELLE LIBRAIRIE

DE SAINT-ROCH. Atala, René, les Natchez, par Château-briand, 50 75

Le génie du christianisme par Château-briand, 0 75

Les martyrs par Château-briand, 0 75

Raphaël, par Lamartine, 0 50

Graziella, 0 50

Jocelin, 1 00

La tombe de fer, par H. Conscience, 0 30

Le martyr d'une mère, 0 30

La volée d'enfant, 0 30

L'orphelin, par 0 30

Le jeune docteur, par 0 30

La hironne, par E. Chevalier, 0 30

Les nez-perçés, 0 30

Les derniers Ironqui, 0 30

Triomphe de femmes, par M. Witche, 0 75

L'école des espions, par M. Witche, 0 75

Histoire des quatre fils Aymon, 0 25

Le siège de Laroche, par M. de Genlis, 0 40

Jérusalem délivrée, par LaTasse, 0 20

Robinson Crusoe, par Daniel de Foë, 0 40

Mannel de santé, par Raspail, 0 60

Le vétérinaire pratique, par Hocquent, 0 75

Le secrétaire de tout le monde, 0 70

Le jardinier pratique, par Rousseau, 0 90

Le véritable oracle des dames et demoiselles, 0 30

Collection de toutes de cartes, 0 25

La chef des songes, 0 30

Le guide des jeunes amoureux, 0 10

Maitresse et servante, par Quinton, 0 80

Une visite est respectueusement sollicitée

A. F. E. Darveau LIBRAIRE, 151, RUE SAINT-JOSEPH SAINT-ROCH, [Vis-à-vis le Presbytère] Québec, 20 août 1880—1an 1074

LIBRAIRIE N. S. HARDY.

AVIS aux Municipalités Scolaires, Séminaires, Collèges et Communautés Religieuses de la Province de Québec. ON trouvera à cette Librairie un assortiment complet de livres d'école français, anglais, approuvés et recommandés par le Conseil de l'Instruction Publique. On y trouvera aussi un assortiment de papeteries et de cahiers de toute sorte à des PRIX TRÈS REDUITS.

—AUSSI— Cierges, Vin de Messe, Ornaments d'Eglise et Cloches de première et seconde main, etc., etc. N. S. HARDY, Libraire, No. 12, Rue N. Dame Près de l'Eglise de la Basse-Ville. Québec, 21 août 1880—15f. 1190

Ursulines. LA RENTRÉE DES ÉLÈVES AURA LIEU LE 1er SEPTEMBRE. Québec, 20 août 1880—8f. 1188

BELAND, GARNEAU & CIE. IMPORTATEURS

MARCHANDISES, D'ETAPE ET DE FANTAISIE

Premier magasin en dehors de la Porte St. Jean, en face du Marche MONTCALM.

Québec, 7 juillet 1880—24 avril 1880—1an.—c 1032

CHAPEAUX! CHAPEAUX

A CEUX QUI VEULENT ECONOMISER 25 o/o TOUT EN SE PROCURANT UN ARTICLE DE 1re CLASSE.

A l'occasion de la Grande Convention Nationale du 21 JUILLET prochain, nous offrons au public une réduction sans précédent sur notre assortiment qui se compose des meilleurs chapeaux anglais, français et américains.

CHAPEAUX SATINS des célèbres manufactures anglaises et françaises —AUSSI— CHAPEAUX SATINS POUR MESSIEURS DU CLERGE, CHAPEAUX PAILLE.

Nous venons de recevoir 25 caisses de magnifiques chapeaux paille, au delà de 100 douzaines dont les prix varient depuis 25c en montant. Notre assortiment de PARDESSUS EN GAUCHOUX est au grand complet. Qu'on se donne rendez-vous au MAGASIN NATIONAL.

No. 116, RUE SAINT-JOSEPH. Enseigne du Buffalo, M. M. FECTEAU & TURCOTTE, Québec, 26 mai 1880. 988

CHAPEAUX !! VIN DE MESSE !

NOUS avons constamment en mains et nous recevons toutes les semaines D'ANGLETERRE et des ETATS-UNIS, un assortiment général de chapeaux pour Messieurs, Garçons et Enfants. PKIX MODÉRÉS.

NOUS avons l'honneur d'annoncer au clergé et au public en général, que nous avons en mains les vins les plus purs de Sicile, et que nous sommes en possession des certificats suivants autorisant ces vins comme vins de messe. CERTIFICAT.

Nous, S. T. P. D. Salvator Abrignani, recteur de la Vénéralable Eglise et Hospice de St. Blaise, Evêque et Syndic Apostolique de la terre Sainte, archevêque en la ville de Messine, certifions et attestons à tous ceux qui les présentes verront que l'esprit ou l'alcool, que les marchands faisant ici commerce sous le nom de Ingham et Whitaker ont infusé dans les vicesux remplis de vin lesquels ils ont expédiés de cette ville à l'étranger sur le Schooner "St. Brelade", capitaine Alexandre, est un esprit ou alcool extrait d'aucune autre manière que celle du vin.

En foi de quoi, nous avons fait les présentes sous notre seing et sceau ordinaires, en pareils cas. Donné à Messine, le 21 du mois d'avril 1880

COLI: SALVA, SALVATOR ABRIGNANI, Archevêque.

Endossement du certificat ci-dessus. Nous permettons que le vin dont il est fait mention de l'autre part soit employé pour le Saint Sacrifice de la messe. Montréal 5 juillet 1880. (Signé) J. HAREL, Ptre., V. C.

50 Octaves Vin de Coli. 25 Quarteaux " " 25 " Vin de Marsala. Gingras & Langlois, 51, rue du Palais. Québec, 23 juillet 1880 1160

Chapeaux ! Chapeaux

Medaills et Diplomes d'honneur Accordés à l'Exposition pour Fourrures et Chapeaux.

Le plus grand assortiment de Chapeaux Nouveaux ! DANS LE DOMINION SE TROUVE A L'ENSEIGNE DE L'ORIGNA L., 124, RIF ST. JOSEPH, 124, J. B. LALIBERTE.

VENANT d'être reçus, par le dernier vapeur océanique, 50 caisses des meilleurs chapeaux en soie et en feutre pour hommes et enfants provenant des premières manufactures anglaises, françaises et américaines. Grandeur spéciale ! Chapeaux de soie faits à ordre.

L'assortiment de pardessus en caoutchouc a été considérablement augmenté. Maison sans rivale dans la Puissance pour la richesse, la qualité et le fini de l'ouvrage. Tous ces chapeaux ayant été faits expressément pour M. J. B. LALIBERTE, et commandés avant la hausse des prix, seront détaillés un par un au prix de la douzaine. Québec, 10 avril 1880. 893

A louer. TROIS MAISONS SPACIEUSES en pierre sur la Grande Allée, en face de la rue Scott, pourvues de toutes les améliorations modernes, tels que bains, gaz, etc. Elles pourront être occupées dès le 1er Septembre. Pour les conditions s'adresser à Hon. P. GARNEAU, E. G. CANNON, N. P., 6, rue Donacosta. Québec, 23 août 1880—6f. 1192

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. TOUJOURS AU MÊME POSTE D'AFFAIRES Encoignure des rues ST. JOSEPH et de la COURONNE ST. ROCH. Québec, 16 août 1880—3m. 1183

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Toutes les marchandises ont été remarquées à neuf.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

Chaque fois que l'on veut profiter des avantages offerts. Une visite le plus tôt possible si l'on veut profiter des avantages offerts.

GRANDE EXPOSITION DU CANADA, A MONTREAL, DU 14 AU 24 SEPTEMBRE

Sous le patronage de SON EX. LE GOUV.-GÉNÉRAL

Ouvert au Monde Entier. PRIX AU MONTANT DE \$20,000

DÉTAIL, Instruments Aratoires, Produits Agricoles et de la Laiterie, produits des Manufactures, Beaux-Arts, Machines, etc.

De vastes bâtiments ont été construits et les exposants auront toutes les commodités possibles.

La voie du chemin de fer Q. M. O. & O. sera prolongée jusqu'au terrain de l'exposition. Cette exposition se fera remarquer par plusieurs innovations.

On exposera sur une grande échelle de machines en mouvement afin de faire comprendre les procédés qu'on emploie dans les manufactures.

De magnifiques échantillons des produits de la province de Manitoba et d'ouvrages curieux fabriqués par les indiens du Nord-Ouest seront aussi exposés.

Un corps de musique de premier ordre sera présent tous les jours sur le terrain de l'exposition.

En sus de l'Exposition, on se propose d'offrir une foule d'amusements attrayants au public, entre autres :

UN CONCOURS DE CROSSE Qui se composera de plusieurs parties entre les quatre meilleurs clubs du Canada, y compris celui qui a le titre de champion. Ce concours sera sans précédent, le plus intéressant qu'on ait jamais vu en ce pays ou ailleurs.

EXPERIENCES AVEC DES TORPILLES. Pour démontrer les effets de ces engins de destruction, spectacle qu'on n'a jamais vu au Canada. Ces expériences seront faites dans le havre, où tout le monde pourra en être témoin.

GRANDES REGATTES. Auxquelles plusieurs rameurs célèbres prendront part.

Une grande exposition provinciale de la société d'horticulture aura lieu les 14, 15, 16 et 17 septembre, à laquelle des prix au montant de \$15,000 seront distribués.

FÊTE DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES IRLANDAIS PROTESTANTS. GRANDE PARADE DES POMPIERS. GRANDS FEUX D'ARTIFICES. JEUX DE LA SOCIÉTÉ CALÉDONNIENNE. ASCENSIONS EN BALLON. CONCERT DE LA SOCIÉTÉ PHILARMONIQUE. GRANDE REVUE MILITAIRE. COURSES DE CHEVAUX.

On a fait des arrangements avec les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, pour qu'elles organisent des excursions à bon marché et vendent des billets, aller et retour, à des PRIX REDUITS de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Pour obtenir la liste des prix, des blancs pour entrées ou autres renseignements, s'adresser au soussigné. S. C. STEVENSON, Secrétaire, Conseil des Arts et Manufactures (au 3) GEO. LECLERE, Sec. Co d'Agriculture. Montréal, 2 août 1880, Québec, 16 août 1880. 1182

F. X. Lepage,

No. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUÉBEC.

A l'honneur de prévenir ses amis et le public de la ville et de la campagne qu'outre les améliorations qu'il a introduites dans son magasin, il vient de compléter son assortiment de printemps qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du choix et qualité. Quant au prix il se flatte de pouvoir faire compétition avec l'importe quelle maison de cette ville, et l'on pourra s'en assurer en nous faisant une visite.

Nous offrons en vente des Gtons Jaune, Shiring, Coton des Indes, Coton à Drap, Indiennes Américaines et Anglaises, Coupons d'Indiennes, Gtons de toutes sortes, Tweeds Canadiens, Anglais et Ecosais, Casimir noir tout laine, Casimir noir Union, Casimir de couleur.

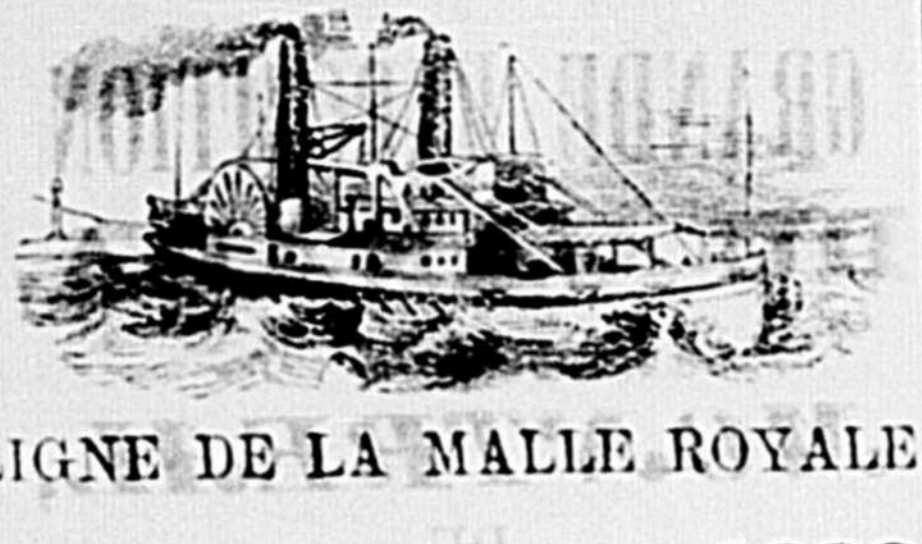
Drap de toutes sortes, de tout prix et qualité. Ce dernier article est une spécialité de la maison. Alpacas noir et couleurs ; Cobourgs et Paramattas.

Assortiment complet d'articles de douil. 300 pièces de Tweeds Ecosais nouvellement reçus, Tweeds tout laine depuis 60 cts. jusqu'à \$2.00 la verge.

10 caisses de Chapeaux en feutre des plus nouveaux, pour hommes. Coton à Drap. Une visite est sollicitée. Québec, 8 juin 1880—3m3tps. 1096

Charbon à vendre, etc.

CHARBON américain en grande variété pour les fournaux et pour les poêles sours. CHARBON écossais. CHARBON à grille de New-Castle. CIMENT de Portland. PLATRE d'Halifax, etc., etc. JOHN McNAUGHTON & CIE., 194, RUE ST-PAUL. Québec, 12 août 1880. 1175



LIGNE DE LA MALLE ROYALE 1880

LIGNE DES VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY. TADOUSSAC, CACOUNA, RIVIERE DU LOUP, et MURRAY BAY.

COMMENCER le 25 JUIN, les vapeurs de première classe bien connus

Partiront du quai Saint André comme suit : Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Haies

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer Q. M. O. et O. et le chemin de fer du Grand Tronc

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint André.



TRAVERSE DE QUEBEC A ST. JOSEPH.

Le vapeur MAID OF ORLEANS partira comme suit, commençant LUNDI prochain.

De Québec. De l'Île. 9.15 A. M. 8.10 A. M.

11.30 P. M. 10.00 A. M. 1.30 P. M. 2.30 P. M.

6.30 P. M. 5.30 P. M. Un voyage extra les MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS.

De Québec. De l'Île. 6.00 A. M. 5.00 A. M.

LES DIMANCHES. De Québec. De l'Île. 1.45 P. M. 11.30 A. M.

6.45 P. M. 6.00 P. M. H. PENNEY, propriétaire.

Québec, 21 août 1880—24m 1165

ENTRE L'ISLE D'ORLEANS ET QUEBEC.

Le steamer Eugénie voyageera tous les jours entre L'ISLE D'ORLEANS et QUEBEC aux heures suivantes :

LAISSERA L'ISLE LAISSERA QUEBEC. 7.45 heures A. M. 11.30 heures A. M.

2.00 heures P. M. 5.30 heures P. M. Le Dimanche il laissera l'Isle à 11.15 Heures

et Québec à 1.30 Heures P. M., et repartira de l'Isle à 6 Heures.

CAPITAINE PLANTE. Québec, 14 août 1880—1m. 1181

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DU ST-LAURENT.



AVIS. AFIN de procurer plus de facilités aux passagers

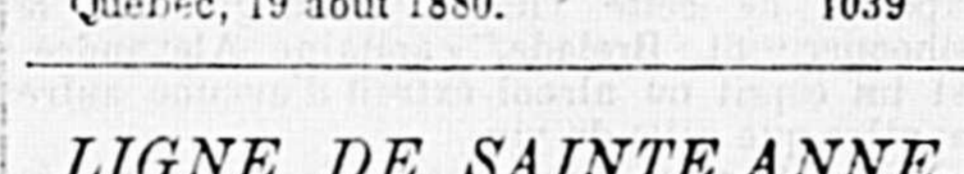
laissant la Malbaie pour Québec le DIMANCHE SOIR, le steamer Saguenay, arrivant à Québec le Dimanche matin, laissera le quai St-André pour la Malbaie, DIMANCHE, les 22 et 29 du courant, et le 5 SEPTEMBRE, à UNE HEURE P. M.

Au retour, le Bateau laissera la Malbaie à MINUIT, en même temps que le St-Laurence, les deux Bateaux arrivant à Québec de bonne heure Lundi matin.

Des cabines par le steamer Saguenay le Dimanche soir, peuvent être retenues à la Malbaie en s'adressant à M. Elie Maltais, Agent.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 19 août 1880. 1039

LIGNE DE SAINTE ANNE.



AUX PELERINS. Le Magnifique vapeur neuf LES LAURENTIDES,

LAISSERA LE QUAI CHAMPLAIN TOUS LES JOURS

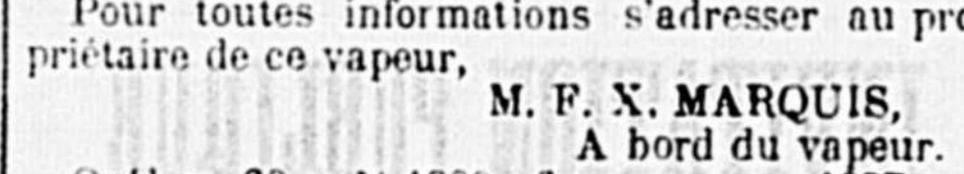
A six heures et demie du matin, pour la commodité des Pèlerins qui désireront

se rendre à la BONNE STE ANNE, excepté les MARDIS et SAMEDIS, ces deux jours, l'heure du départ sera connue à bord du bateau. Au retour le vapeur laissera Ste. Anne à TROIS HEURES P. M.

Pour toutes informations s'adresser au propriétaire de ce vapeur, M. F. X. MARQUIS, A bord du vapeur.

Québec, 20 août 1880—3m. 1097

Traverse du Grand-Tronc.



Le et après le 14 courant, le steamer de la Traverse laissera

QUEBEC. STATION DE LEVIS. A. M. 6.45 Express pour

Halifax. A. M. 9.15 Train mixte pour

Richmond. P. M. 10.45 Malle pour la

Rivière du Loup. P. M. 5.45 Malle venant de

la Rivière du Loup. P. M. 6.40 Train mixte de

Richmond. P. M. 8.00 Malle pour

l'Ouest. P. M. 12.30 Malle Anglaise

pour Rimouski les samedis seulement.

Voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 19 juin 1880. 669

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file au bureau

d'annonces de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des

contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880. 497



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

A maintenant en vente DES BILLETS D'EXCURSION

ET DE TOURISTES POUR

Les Sources de St. Léon et Calédonie, le Lac Memphremagog, les Montagnes Blanches, Portland, les Rivages du Vieux Verger, Boston et New-York.

Pour renseignements, s'adresser au Bureau, en face l'Hôtel Saint-Louis, à Québec, L. A. SENECAL, Surintendant général.

Québec, 5 juillet 1880 1144



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

80-81--Arrangement d'ETE--80-81.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battant sur le Clyde, à double hélice :

PARISIAN.....5400 Lt. Dutton, R N CIRCISSIAN.....3400 Lt. Smith, R N R

POLYNESIAN.....4200 Capt. R. Brown SARANATHAN.....3600 Capt. A. Aird.

SCANDINAVIAN.....3600 Capt. Barclay POLYNESIAN.....3600 Capt. L. Ritchie.

PERUVIAN.....2650 Capt. J. Graham. PERUVIAN.....3600 Capt. Wats.

CASPIAN.....3200 Capt. Trocks. HIBERNIAN.....3400 Lt. Archer, R N H

NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. Richardson AUSTRALIAN.....2700 Capt. J. Wylie.

NESTORIAN.....2700 Capt. Wallace. MANITOBIAN.....3150 Capt. Home.

CANADIAN.....3600 Capt. J. Miller. CORINTHIAN.....2900 Capt. Jas. Scott.

PHOENICIAN.....3600 Capt. Menzies WALDESIAN.....2300 Capt. Stephens

LEONE.....1800 Capt. Kerr. ACADIAN.....1350 Capt. Cabot.

NEWFOUNDLAND.....1500 Capt. Mylius. LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA

MALLE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de

QUEBEC chaque SAMEDI, arrivant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les

Mallets et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit :

De Québec : SARMATHIAN.....Samedi, 14 Août.

CIRCISSIAN....." 21 " SARMATHIAN....." 28 "

PERUVIAN....." 4 Septembre. POLYNESIAN....." 11 "

MORAVIAN....." 18 " SARMATHIAN....." 25 "

Les vapeurs extra pour Liverpool, partiront à des intervalles réguliers pendant toute la

saizon. Prix du Passage de la Pointe-Lévis : Cabine.....\$87, \$77 et \$67

Suivant les accommodements. Intermédiaire.....\$45.00

Entrepont.....31.00 Les steamers de la ligne de la malle de

Halifax, pour Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, comme suit :

De Halifax : NOVA SCOTIAN.....17 Août.

HIBERNIAN....." 31 " CASPIAN....." 14 Septembre.

NOVA SCOTIAN....." 28 " Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean

Cabine.....\$20 Intermédiaire.....15

Entrepont.....6 LES STEAMERS DE LA LIGNE DE GLASGOW

Partiront de QUEBEC comme suit : GRECIAN.....le ou vers le 17 Août.

BUENOS AYREAN....." 24 " MANITOBIAN....." 31 "

PHOENICIAN....." 7 Septembre. CANADIAN....." 14 "

WALDESIAN....." 21 " et ainsi de suite à des intervalles réguliers.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir de chambres si on ne

NOUVELLES IMPORTATIONS 1880-PR NTEMPS-1880.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort, TAP.S.

AIDEAUX, PRELARTS TAPIS BLUXELLES.

Tapis Tapestry, Tapis Imperial, Tapis Ecossois, Tapis Union,

Tapis Tapestry et laine pour escaliers, Tapis de Manille, Tapis de Cocoa.

PRELARTS ANGLAIS. Prelarts Américains, Prelarts pour escaliers.

NATTES EN LAINE. Nattes en Tapestry, Nattes en Bruxelles, Nattes en Cocoa.

RIDEAUX EN POINT (au patron). Rideaux en point (à la verge). Mousselette à Rideaux.

DAMAS SOIE (pour Rideaux). Huppe de Soie et Laine (pour Rideaux). Nouveauté.

Huppe de Soie pour Rideaux. Nouveauté. Damas de Laine.

FRANGE DE Laine (pour Rideaux). Glands de do de

Pôles et Corniches en cuivre. Mains en cuivre pour rideaux.

Baquettes en cuivre pour Escaliers. ORNEMENTS D'ÉGLISES.

Chasubles, Chapes, Dais, Croix (pour Ornaments). Damas Soie (pour Ornaments).

Lustrine Moirée, etc., etc. FRANGES ET GALONS D'OR.

Franges d'or, Franges d'argent. Franges en Soie (Blanche et Jaune). Galons d'or,

Galons d'argent, Dentelle d'or, Paillettes et Cannelles d'or, Glands (or et argent).

Galons Soie (Blancs et Jaunes.) ENGÈNS. Etc., Etc. — AUSSI —

MÉRINOS FRANÇAIS (double) pour Soutanes, Bas d'aubes au patron, Dentelles pour bas

d'aubes, Cordons d'aubes. DEPARTMENT DES MESSIEURS.

TWEEDS POUR HABILLEMENTS COMPLETS !! TWEEDS ECOSSAIS, double et simple

gous. Tweeds anglais et canadiens. Serges pour pardessus et habillements.

Draps noirs (Ouest d'Angleterre.) Casimirs noirs.

Patrons de Vestes (nouveau.) Chemises blanches et de couleur,

Cols toile, Cravates, Gants, Bas, Parapluies, Cannes, etc., etc.

CAPOTS DE CAOUTCHOUC. Ulsters de Tweed imperméables.

— AUSSI — Ulsters de Tweed imperméables pour Dames.

CHAPEAUX DE Satin Français, Chapeaux de Satin Anglais,

Chapeaux Fautre (dernier goût.) Bonnets Ecossois (nouveau.)

Do pour enfants de HARDES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

POUR MESSIEURS. Toutes commandes pour Harde, seront exécutées

sous le plus court délai et dans les derniers goûts. NOUVELLES ETOFFES A ROBES,

Soies à Robes (Nuances nouvelles). Soie Noire (Gros grain),

Moire antique (Blanche), Moire antique (Noire). Satin noir, de couleur, etc.

PELUMES D'AUTRUCHE Blanches, Noires et de Couleurs, Fleurs et Rubans, Frange, Soie

Noire, Frange Soie (Couleur) Frange Soie Pompadour (nouveau).

Cols et Poignets de Toile Brodés, Cravates Soie (Nouvelles Couleurs), Nouveaux FRILLINGS,

Chemise et Jupons Blancs, et autres vêtements pour Dames et enfants.

Toile à Draps, Toile à Oreillers, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Toile à Verros.

Serviettes à Toilette (Ouvrées), Serviettes à Toilette (Damassées) Serviettes à Toilette (Fluck a buck),

Serviettes à Table, (Damassées) Serviettes à Verros. Serviettes à Bains, Coton à Drap,

Coton à Oreillers, Couvre-pieds blancs, Couvre-pieds de couleur, Couvertures de laine,

Matelas en laine, Nouvelles couvertures de voyages (Railway Wrappers).

GRAND ASSORTIMENT D'Ettoffes pour DEUIL. — TELLES QUE —

Mérinos, Paramatas, Cachemeres, Repps (Victoria Cord),

Coryzine Pion, Onguent Valpeau, Pilules Hépatiques.

LA Coryzine Pion est sous la forme d'une poudre blanche d'un arôme agréable

et efficace quand on l'emploie pour guérir le Rhume du Cerveau (Coryza) elle doit être prise comme du tabac.

L'Onguent Valpeau est efficace dans le traitement des Hémorrhoides, Dartres, Coupures, Plaies de toute nature, etc., etc., tant chez l'homme que chez l'animal.

Les Pilules Hépatiques sont les meilleures reconnues elles agissent comme un charme pour faire disparaître la Constipation, les Maladies de la Peau, la Jaunisse, la Dyspepsie, l'Hydrocœdrie, le Spléen, les excès de bile :

faire fonctionner la foie parness, etc., etc. Nous avons été nommé le seul agent en Canada pour la vente des remèdes ci-dessus.

LEGER BROUSSEAU, Prop. du Courrier du Canada. Demandez des circulaires.

Québec, 27 novembre 1879. 900

ATELIER d'Ebenisterie !

M. PIMODAN LANGLOIS, ébéniste, invite ses amis et le public à rendre une visite

à son dépôt de meubles, No 292, rue St. Jean, en dehors.

M. LANGLOIS promet à ceux qui voudront l'honneur de leur patronage, satisfaction quant au fini et la qualité des ouvrages qui lui seront confiés.

Chacun pourra se convaincre des avantages réels qui leur seront offerts et des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

PIMODAN LANGLOIS, ÉBÉNISTE, No. 292, RUE SAINT-JEAN, EN DEHORS.

Québec, 19 mai 1880—1 an 1069

LOUIS GENEST, ARTISTE, Peintre-Décorateur,

INFORME le clergé et le public en général qu'il a transporté son atelier dans un local

beaucoup plus grand, construit dernièrement sur le terrain de l'ancien cimetière, portant le

No. 300, RUE ST. JOSEPH, près de la congrégation St. Roch.

M. GENEST ayant augmenté beaucoup son personnel, sera prêt à exécuter promptement

toutes commandes que l'on voudra bien lui confier pour tableaux à l'huile, décorations

artistiques pour églises, théâtres, maisons, etc. Portraits au crayon et à l'huile copies d'après

photographies ou nature; ressemblance garantie. Dessin d'ornementation fait sur ordre, en

lumière, transparents sur verre et sur toile pour églises et théâtres, etc., etc.

—AUSSI— Enseignes, stores (bini) pour magasins et

maisons privées, dorure sur verre et sur bois, encadrement, etc., etc.

Québec, 31 mars 1880—1an3fcs. 921

Bazar Annuel EN FAVEUR DE

DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS Qui se tiendra dans le

MOIS D'OCTOBRE PROCHAIN, Sous le patronage distingué de

Mgr. l'Archevêque